



## Porter plainte a la Banque Postale

Par **volubilis28**, le **11/11/2015 à 18:45**

bonjourrnj'ai conclu , sur internet , une location saisonnière , sur Paris 17 , du 12/11/2015 au 23/11/2015rnla personne m'a transmis son N° de portable , son adresse , l'inventaire complet , de son logement , et ensuite , en complement , un titre de propriété , du dit appartement , bien situé , a l'adresse de la location , sur l'offre , et par contre , n'a jamais répondu sur son telephone , une reception de mail , comme preuves , et une demande , de versement sur un compte bancaire , mais de deux , j'ai choisis , le plus simple pour moi , nous avons la même banque , aussitôt , le virement a été éfectué , mais jamais , nous n'avons eu , avec mon fils , qui habitant Paris 17 , également , s'est déplacé , pour savoir ce qu'il en été , et pour une remise des clefs , ce jour , le 11/11/2015 , comme , nous avons été avertis , par mail , et qu'elle aurait lieu , a partir de midi , le 11/11 rnde puis , plus rien , ni appels , ni messages , jamais , nous n'avons pu converser au telephone , et cela , depuis , plus de huit jours , la somme , a titre d'arrhes est de 100 € , comment faut il proceder , pour qu'elle me soit testituer ? je suis , vraiment , novice , en la matière , rnet par avance , je vous remercie , pour vos bons conseils

Par **fonct62**, le **12/11/2015 à 10:44**

Bonjour,rnPour votre malheur, vous avez subi une arnaque.rnCe professionnel de la fraude, est généralement basé à l'étranger, dans le seul but est de vous amener à lui envoyer une somme d'argent par divers moyens. Il appâte les utilisateurs en proposant des appartements, avec des photos à l'appui pour des loyers ou prix trop abordables.rnCela peut vous sembler être la bonne affaire que vous recherchiez, mais malheureusement, il s'agit surtout souvent d'une arnaque. Si vous cherchez un appartement depuis de longues semaines, ne vous faites pas d'illusion quant à ces annonces !rnLa plupart du temps, une fois que vous entrez en

contact avec lui, après plusieurs e-mails échangés ou appels téléphoniques, il prétexte être à l'étranger et ne peut pas vous faire visiter l'appartement. Il ne faut pas un appartement que vous n'avez pas visité, juste à partir de photographies ! Ici la précaution veut que vous abandonniez et de ne pas envoyer d'argent que vous ne reverrez pas. Cet arnaqueur est un professionnel qui sévit dans de nombreuses régions. Il peut le faire car il n'est pas question pour lui de se déplacer. Cherchez sur internet tous les sites concernés en tapant arnaques immobilières, entre autres.